Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 71 (1929)

Heft: 12

Artikel: Du cheval irlandais pour le service de notre armée [suite et fin]

Autor: Ramelet, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-591823

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZER ARCHIV
FÜR TIERHEILKUNDE

Herausgegeben von der Gesellschaft Schweizerischer Tierärzte

LXXI. Bd. Dezember 1929 12. Heft

Du cheval irlandais pour le service de notre armée.

Causerie présentée à la „Société des vétérinaires bernois" le 6 avril 1929

par le Colonel vétérinaire Dr. A. Ramelet.

(Suite et fin)

Tels sont les motifs qui ont fait adopter le mode d'achat actuel. Avant d'aller plus loin, permettez-moi quelques mots se rapportant au transport de ces chevaux.

Pour les amener des foires où ils ont été achetés, nos fournisseurs les font voyager par route si la distance n'est pas excessive, par chemins de fer si c'est le cas. Placés dans des wagons ouverts ou même complétement découverts, ces jeunes chevaux voyagent détachés par 5 ou 7 par wagons, exposés aux intempéries et aux changements brusques de température, pluie, vent, froid, chaud, aussi est-il fréquent de les voir déjà dans leurs migrations dans l'île faire de l'acclimatement sous toutes ses formes et complications lorsqu'ils arrivent à leur lieu de destination chez nos fournisseurs. Leur rusticité et leur endurance semblent leur permettre là-bas, de se remettre assez vite en état.

Une fois acceptés par la commission et réunis en lots plus ou moins importants, 30, 40, 50, 60 ou même plus, ils sont embarqués dans un des ports dont nous avons parlé, Greenore, Dublin ou Waterford, dans des navires aménagés pour ces sortes de transports. Ceux de Greenore et Dublin vont à Holyhead et de là à Folkestone sur le canal de la Manche, après avoir traversé une bonne partie de l'Angleterre dans des wagons semblables à ceux de l'Irlande, c'est-à-dire le plus souvent ouverts ou même découverts. Ceux de Waterford vont à Fishguard et de là aussi à Folkestone. Le passage du canal de St-Georges est souvent fort fatiguant pour nos remontes car la mauvaise mer y est assez fréquente. Leur voyage en outre les met dans la possibilité de s'infecter de toutes manières dans les wagons, navires, écuries de transit, les changements brusques de tem-

pérature sont pour elles souvent néfastes. Celles placées près des machines, souffrent de la chaleur d'une manière excessive puis lors de leur débarquement, les stationnements sur les quais à leur arrivée dans les ports Anglais après avoir traversé le canal de St-Georges les prédispose à maintes affections de l'appareil respiratoire, vu qu'à Holyhead ou à Fishguard le vent y souffle en permanence. Si dans ces ports elles doivent y séjourner pour y être reposées et fourragées, des écuries aménagées à cette intention sont prêtes à les reçevoir. Celles de Fishguard sont particulièrement pratiques. Amenées par un couloir fermé sur les côtés, les remontes sont simplement chassées depuis le bateau jusqu'à l'extrémité du couloir qui débouche devant les écuries. Ces écuries sont prévues pour 7 chevaux qui y sont laissés en liberté, un râtelier-bergerie contient le foin, au-dessous une auge à eau courante leur permet de s'abreuver à toute heure. Les portes d'entrée de l'écurie étant ouvertes, ferment automatiquement le couloir, à la manière des passages à niveau des chemins de fer anglais. Un homme placé là compte les chevaux, en chasse 7 dans l'écurie puis ferme la porte. A l'opposé s'en trouve une autre s'ouvrant directement sur le quai d'embarquement où le train stationne. Les wagons largement ouverts avec porte au milieu s'ouvrent comme suit et de plein pied avec le sol de l'écurie. Le tiers inférieur en est abaissé pour former le pont d'embarquement tandis que la partie supérieure s'ouvre de côté par deux vantaux maintenus en éventail au moyen de barres-crochets fixés à la paroi du wagon même. Cette disposition empêche par conséquent le cheval de pouvoir tomber entre le wagon et la rampe, il est donc possible de chasser les chevaux directement de l'écurie dans le wagon sans avoir à les conduire, ils y restent sans être attachés. Le nombre étant au complet, les vantaux sont fermés, le pont relevé et ainsi le wagon est prêt pour le départ en un temps très court, ne réclamant le service que d'un seul homme.

De là, ces chevaux sont dirigés sur Folkestone, port sur la Manche, où ils stationnent ordinairement 24 heures pour se reposer. Mis à l'écurie, ils attendent là leur réembarquement pour Boulogne où de nouveau ils stationnent une nuit pour les formalités de transit avant de pouvoir être réenwagonnés pour le trajet qui leur reste à effectuer pour arriver en Suisse. De cette ville, le transport s'effectue en wagons de 9, 10 ou même 12 chevaux suivant la grandeur des wagons, ces chevaux n'y sont pas attachés et naturellement déferrés des pieds postérieurs.

Ce mode de faire est celui qui a donné le meilleur résultat, non seulement avec le moins de risques, mais aussi de la manière la plus économique et la plus rapide. A 6 dans un wagon, en militaire, il faut un conducteur par wagon puisqu'ils seraient attachés, si l'on veut éviter les dangers de strangulation toujours possibles en cours de route; ne l'étant pas, cette crainte est exclue. De plus assez nombreux pour être près les uns des autres et pouvoir se soutenir mutuellement quand il y a des tamponnements ou des à-coups, ils voyagent ainsi fort bien. Il est inévitable qu'au début, des coups sont donnés, les chevaux étant déferrés et près les uns des autres, ces coups sont peu dangereux, les accidents à craindre sont les défoncements des parois du wagon par suite de ruades, les extrémités pouvant rester engagées dans la partie brisée et se blesser de façon grave. Les wagons dès Boulogne sont sablés, paillés et munis pour chaque cheval d'une botte de foin. De cette ville à la frontière Suisse, le trajet s'opère très rapidement avec des trains de marée marchant à 90 kilomètres à l'heure et qui n'ont que fort peu d'arrêts en cours de route. Partis vers 14 heures ½, les chevaux sont 24 heures après à destination, à 5 heures du matin déjà, ils sont à Delle soit 14 ou 15 heures après leur départ de Boulogne. Ceci est fort à apprécier car ce long voyage, bien qu'il s'effectue en différentes étapes, fatigue énormément ces jeunes chevaux. Sur le territoire français, en été, les wagons sont surchauffés bien que les fenêtres en soient ouvertes et pendant la saison d'hiver ils sont trop froids bien que deux fenêtres seulement soient laissées ouvertes dans chaque wagon et que les chevaux tondus voyagent couverts.

Arrivés à destination c'est-à-dire au dépôt de remonte de cavalerie ou à sa filiale de Schönbühl, ces jeunes chevaux y trouvent là les soins que leur état réclame aussi longtemps que cela est jugé nécessaire. Leur acclimatation une fois terminée, ils sont mis progressivement au travail avant de passer au cours de remonte où leur dressage s'effectue puis de là à l'école de recrues qui y fait suite.

Revenons maintenant aux considérations se rapportant à différents examens auxquels les remontes sont soumises lors de leur achat.

Les réceptions de remontes ont lieu de façon régulière 5 ou 6 fois par an suivant les besoins et cela en toutes saisons.

Chez chacun de nos fournisseurs, leur présentation s'opère de façon à peu près identique. Le cheval muni d'un simple licol

est placé nu et d'aplomb parallèlement à une paroi sur un sol uni, dallé ou cimenté.

Après avoir jugé, son modèle et son type, la taille en est prise à la toise et le pourtour du canon ant. au ruban métrique. L'âge étant déterminé, on passe à l'examen des différentes régions; les sabots antérieurs soulevés, les tendons, les ligaments et les cartilages latéraux de l'os du pied sont palpés, de même toute région paraissant en démontrer la nécessité. Ceci effectué, la remonte est mise au pas en ligne droite, en la faisant passer devant soi au retour, on observe le degré d'abaissement des boulets puis dans les tournés le jeu des jarrets. Mise au trot ensuite, on se rend compte de la correction de l'allure, de son degré d'étendue et de son énergie. La remonte est-elle alors acceptée, une étiquette indiquant son matricule est fixée à la crinière, si elle est rasée, au montant du licol.

Pour l'examen de détail, yeux, cœur, flanc, affections diverses, cornage et tout ce que l'on jugera bon de revoir, il s'effectue lorsque la présentation de tous les chevaux prévus pour la séance est terminée.

Si la remonte n'a donné lieu à aucun motif de refus à cette occasion, son numéro définitif est alors marqué au fer rouge sur le sabot.

La rédaction du signalement, des tares et défauts a lieu lors de la 1ère présentation, le temps à y consacrer étant forcément limité, il est bon d'avoir un procédé permettant de le rédiger aussi rapidement qu'il est énoncé bien qu'en veillant à ne rien oublier car il est indiqué de vouer le plus de temps possible à l'examen du sujet, plutôt qu'à la rédaction de son verbal.

Passons maintenant aux considérations générales se rattachant aux organes de la vision, de la respiration, de la circulation et de l'âge de nos remontes.

Le praticien auquel incombe l'examen d'un cheval présenté pour la vente, assume de ce fait une responsabilité très sérieuse, car les questions qu'il s'agit de résoudre sont des plus diverses et des plus importantes.

Lorsque l'achat ne comporte qu'un seul sujet, comme c'est le plus souvent le cas au civil, les possibilités pour le placer dans un milieu favorable pour procéder à son examen sont toujours réalisables. Si le temps dont on dispose est en outre

suffisamment long, en procédant avec méthode et précision, il est relativement aisé d'obtenir un résultat ne laissant dans l'ombre aucune des tares dont le sujet peut être affecté. Sa valeur marchande, comme ses aptitudes à tel ou tel service peuvent par conséquent être évaluées au plus près de ce qu'elles représentent réellement.

Il serait cependant erroné de se baser sur les résultats obtenus dans de semblables circonstances pour en déduire qu'il doit en être de même, lorsque l'achat se rapporte à tout un lot de chevaux de remonte.

Sans vouloir relater ici, tout ce qu'il y a lieu de contrôler en pareil cas, nous dirons cependant de façon sommaire, le principal concernant cet examen.

Les directives se rapportant à l'achat des remontes de cavalerie, ont prévu que les chevaux à acheter doivent par leur sang, conformation et allures être non seulement propres au service de la selle mais posséder en outre des qualités leur permettant d'être utilisés à l'attelage en dehors du service militaire. Ils ne doivent pas non plus être de robe trop claire, si ce n'est qu'à titre exceptionnel, lorsqu'ils accusent des qualités de tout premier ordre. Leur taille ne doit pas être inférieure à 1,54 m ni dans la règle dépasser 1,63 m sous potence.

Il résulte de ces prescriptions que nos remontes doivent être suffisamment étoffées, énergiques et bien établies sur leurs membres, pour pouvoir suffire aux services de la selle et du trait; en résumé il s'agit de trouver un cheval à deux fins ayant suffisamment de sang pour remonter les différentes classes des hommes incorporés dans la cavalerie dont le poids varie beaucoup,

Actuellement nos fournisseurs de l'Irlande, renseignés comme ils le sont sur les chevaux qui nous sont nécessaires, procèdent à leurs achats dans toute l'île; il est néanmoins facile de constater que leurs chevaux du Nord accusent en général moins de sang que ceux provenant du Sud; les premiers se rattachent plus au type du cheval d'attelage, apte toutefois à être monté que les derniers plus près du sang et mieux qualifiés pour le service de la selle. Pour réaliser une homogénéité suffisante entre ces deux types, il faut pour l'un comme pour l'autre faire certaines concessions que l'on doit cependant limiter au minimum le plus strict, si l'on tient compte que nos remontes auront à travailler en terrain difficile sous un paquetage lourd et des cavaliers d'un poids généralement supérieur à celui des cavaleries étrangères, ceci nous obligeant à chercher à la fois le sang et la masse. Si

ce problème est facile à énoncer, sa réalisation n'en reste pas moins une œuvre présentant des difficultés aussi nombreuses que sérieuses, une limitation stricte dans le prix d'achat étant fixée ce qui au civil n'est le plus souvent pas le cas. Dans les achats de ce dernier ordre, on voit souvent l'amateur offrir un prix bien plus élevé que celui qu'il s'était tout d'abord dit ne vouloir dépasser, si le sujet présenté a le don particulier de lui plaire. Il ne faut pas oublier non plus que depuis la guerre mondiale le prix des chevaux sur le marché irlandais suit une marche ascendante de plus en plus rapide; en effet tout cheval dont les moyens et les aptitudes se sont quelque peu affirmés dès sa mise en travail, acquiert de ce fait une plus-value considérable. Si toutes nos remontes avaient pu être mises en travail avant leur présentation à la commission d'achat, il est certain que bon nombre de nos chevaux de tête auraient pu être vendus avant de quitter l'Irlande, à des prix à côté desquels celui de remonte paraîtrait dérisoire.

Voyons maintenant dans quelles conditions les jeunes chevaux sont présentés à la commission de remonte. A cet effet, les uns ont été mis quelques jours auparavant à l'écurie, les autres viennent directement de la prairie. Tous cependant auront été soumis à différentes manipulations préliminaires identiques, ayant pour but de pouvoir ensuite les présenter à leur meilleur avantage.

Le plus grand nombre de ces chevaux accusent de 3½ ans à 6 ans, suivant l'époque de leur présentation; ils n'ont souvent jusqu'alors subi aucun dressage quelconque, ne sont par conséquent, pas du tout habitués à l'homme, ayant vécu en complète liberté sur la prairie, aussi est-il évident que la préparation à la vente à laquelle on va les soumettre ne peut s'effectuer sans heurter sensiblement les habitudes de quiétude qu'ils ont acquises par leur vie au grand air. La répercussion grave qui en résulte n'est pas favorable pour les examiner sans risques et avec toute la précision désirable au moment de la livraison.

Pour les placer dans l'impossibilité de se défendre pendant qu'il sera procédé à leur toilette en prévision de la vente, un tord-nez des plus efficace leur est appliqué, s'il paraît insuffisant un deuxième sera placé à l'oreille; maintenu ensuite sans le moindre ménagement, le pauvre animal voit s'abattre autour de lui tout un essaim d'ennemis acharnés à le torturer, chacun ayant une tâche bien définie, toutes se résumeront pour lui par des souffrances plus ou moins vives et plus ou moins durables.

Pendant que l'un arrache à grandes poignées les crins de la crinière ou de la queue, soit pour alléger l'encolure ou donner du relief tout en cherchant en même temps à faire paraître plus puissant les quartiers de derrière, un deuxième sera très occupé à épiler les canons, boulets et paturons pour améliorer leur ligne d'aplomb. Un troisième a pour mission de tondre, brûler, couper, éliminer de la robe, tout ce qui heurte la ligne générale ou nuit à la silhouette que l'on cherche ainsi à affiner, aussi ne faut-il pas trop s'étonner si du cheval vert dont la toilette est une fois terminée, on a fait pour longtemps un animal méfiant et craintif au plus haut point. Ajoutons encore les manœuvres auxquelles se livre au même moment le maréchal qui a le devoir de lui faire des sabots irréprochables, travail pour lequel ni la râpe ni la rénette ne seront ménagées. Si l'on tient encore compte du palefrenier chargé de le maintenir et qui à chaque velléité de révolte fait sentir à la remonte les moyens de coercition dont il dispose, quatre ou cinq individus sont bien ainsi agrippés à lui, sous le fallacieux prétexte que c'est uniquement pour son bien.

Le dressage pour la préparation à la vente ne s'opère pas non plus sans nombreuses volées de coups de fouet, car le temps dont le marchand dispose est forcément limité, la remonte devant apprendre par ce moyen, à développer avant tout, ses allures et à prendre aussi de la tenue; pour lui placer la tête en bonne place si c'est jugé nécessaire, quelques sérieux revers de main vigoureusement appliqués y parviendront sans peine, puis le gingembre par son action excitante, aidera encore à parfaire cette ingénieuse bien que brutale préparation.

Que le souvenir de telles séances reste singulièrement présent à la mémoire du jeune cheval ne saurait faire aucun doute pour chacun, aussi la méfiance dont il fait preuve dans la suite à toute approche de l'homme est-elle bien naturelle; qu'il soit alors disposé à se défendre en pareil cas est de même logique, aussi le vétérinaire auquel est dévolu le soin de l'examiner en détail n'en reste pas moins fortement handicapé pour le faire dans des conditions favorables.

En effet, pour entrer en contact direct avec la remonte qu'il y a lieu d'examiner, certains mouvements lors même qu'exécutés avec prudence, ne peuvent être évités, malheureusement le jeune cheval les considère comme le prélude d'une nouvelle séance de brutalités, aussi rien d'étonnant à ce qu'il se prépare à la riposte. N'oublions pas en effet que s'il est

erroné d'attribuer au cheval une intelligence très développée, il faut par contre lui reconnaître une excellente mémoire.

Voyons maintenant quels sont les principaux points sur lesquels le praticien doit fixer de façon toute spéciale son attention. La question hippique proprement dite n'entrant pas en ligne de compte à ce moment-là, nous énumérerons simplement ce qui a trait à la question technique.

Lors de la présentation du jeune cheval en main, à première vue il faut pouvoir se rendre compte de sa classe, de son degré de sang, de son caractère. Un examen rapide en procédant d'avant en arrière permet ensuite de juger de la conformité des yeux (atrophie, jeu des paupières, intégrité de l'arcade orbitaire); du chanfrein (cicatrices ou dépressions en relation avec les sinus); du jeu et de la tenue des oreilles (paralysies, cicatrices, tumeurs, fistules); des naseaux (ouverture, régularité de leur rythme, en même temps examen de la muqueuse nasale); de la bouche (table dentaire, âge, irrégularités, tic); des lèvres (mobilité, cicatrices, paralysies surtout sur l'inférieure); de la gorge (netteté, stigmates résultant d'adénites, de collections des poches gutturales, struma); de l'auge et du maxillaire inférieur (intégrité, absence de fistules dentaires ou de périostites); de la nuque (cicatrices de collier pour tic, de mal de taupe); du sillon de la jugulaire (cicatrices de saignées, phlébites); du bord trachélien (cicatrices résultant de trachéotomies et nodosités consécutives à des injections intertrachéales); de la base de l'encolure, garrot, pointes des épaules, poitrail (cicatrices, dépilations, traces de sétons); de même sur les épaules, côtes, dos, lombes, hanches; de l'appendice caudal (fermeté, paralysies, fractures); puis tous les rapports entre régions similaires, spécialement hauteur des hanches, proéminence normale de la pointe des fesses.

L'examen des membres sur toutes leurs faces (tares molles et osseuses, bourses muqueuses, hygromas surtout au-dessus des genoux); affections des ligaments, tendons (cicatrices suspectes au-dessus et au-dessous du boulet, à l'avant-bras côté interne et supérieur, sur la jambe côté externe, au-dessus du jarret côté interne et longeant le tendon d'Achille pouvant résulter de névrotomies chez les chevaux faits); cicatrices sur les genoux, puis au-dessous comme aussi aux boulets en forme d'épis, qui sont très suspectes et peuvent se rapporter à des chutes chez le cheval atteint d'immobilité; traces de feux, atteintes sous les genoux et aux boulets faces internes; au grasset

(cicatrices, jeu de la rotule); hernies, papillomes, fistules inguinales, cryptorchidie); la netteté des organes génitaux extérieurs chez la jument (déchirures, cicatrices, sécrétions anormales, vaginites, métrites, ulcères suspects, fistules); de l'intégrité de l'anus, (tumeurs mélaniques, verrues, paralysies); les sabots qui font l'objet de manipulations les plus diverses dans le but de leur donner le meilleur aspect possible (parois passées à la râpe, parfois même jusqu'à la couronne, sole évidée, fourchette diminuée de largeur et raccourcie, fer épais de branches, court); le tout passé à la graisse contenant du goudron et de la poussière de tan, dans le but de cacher tout ce qui pourrait être reconnu défectueux, atteintes, fourmilières, seimes par exemple.

Avant de mettre le cheval en mouvement, la condition générale est à considérer de façon très sérieuse, puis l'examen se porte sur la correction des allures, leur rythme, leur étendue, leur élasticité, voilà en résumé ce que le praticien doit pouvoir pour ainsi dire juger au premier coup d'œil. Tout ce qui a trait aux maladies contagieuses (exploration des naseaux, de l'auge, affections cutanées) sera revu ensuite à l'examen de détail.

Qu'un travail de ce genre puisse s'effectuer relativement sans grande difficulté lorsqu'il s'agit de l'achat d'un ou de deux chevaux seulement, celà se comprend fort bien, mais lorsque c'est le cas pendant toute une journée, qu'il faut accepter comme elle se présente, par pluie, vent ou froid, l'accomplissement de cette tâche est loin de pouvoir être considéré comme une récréation; une attention des plus suivie étant absolument indiquée pour ne rien laisser échapper.

L'examen auquel se livre le connaisseur ou l'homme de cheval par contre lors de la présentation pour l'achat de chevaux de remonte offre une différence appréciable comparé à celui dévolu au vétérinaire; pouvant faire abstraction des questions d'ordre purement technique, l'attention du premier sera surtout retenue par le type, la silhouette, la ligne, les actions, l'aptitude pour le service prévu et le sang. Cette présentation consiste par conséquent en une exhibition fort intéressante, attrayante même au plus haut point. Pouvant s'effectuer à bonne distance et pour ainsi dire hors de toute atteinte fâcheuse résultant des démonstrations intempestives auxquelles se livrent fort souvent les jeunes chevaux présentés, elle peut être prolongée toute une journée sans pour celà provoquer une fatigue excessive. Il n'est en effet pas nécessaire pour la mener à bien, d'être constamment

sur le qui-vive comme il en est du vétérinaire qui est contraint d'apporter à sa mission, non seulement les ressources de toutes ses facultés intellectuelles sur la matière, mais aussi toute sa résistance physique sans qu'il lui soit possible de s'en départir un seul instant. Se trouvant dans l'obligation de rester continuellement en contact direct avec le sujet à examiner, afin de pouvoir toucher chaque région pour en reconnaître l'intégrité, la fatigue qui en résulte est indiscutable, se ménager est impossible si l'on veut éviter les conséquences qui pourraient résulter d'un examen superficiel, conséquences dont l'importance se rattache directement à la valeur du sujet.

Nombreux sont les connaisseurs qui supposent qu'en matière hippique il n'est pas nécessaire pour énoncer son jugement sur un cheval d'avoir peut-être ici ou là à le toucher au préalable, que l'œil suffit pour reconnaître tout ce qui se rapporte à ses, tares et défauts. C'est une opinion que je ne partage pas du tout; laissant de côté l'examen de la vision qui est d'un ordre purement technique, je ne veux citer que ce qui se rapporte à certaines formes cartilagineuses par exemple. Si l'on se dispense de palper la région, comment peut-on énoncer une opinion à leur sujet qui soit digne d'une valeur quelconque? De même comment reconnaître le degré de gravité des suros placés au voisinage des tendons, si l'on omet de les toucher? Ce n'est pas moins nécessaire pour diverses affections ligamentaires et tendineuses. Certains éparvins surtout, lorsque le sujet à son poil d'hiver, peuvent fort bien passer inaperçus à un examen superficiel, le moindre doute à leur sujet entraîne le devoir d'en opérer la palpation. Pour le sabot, organe de toute première importance, il réclame du praticien un examen scrupuleux sur toutes ses faces.

Après cette petite digression, revenons maintenant à notre sujet.

Avant d'accepter tout cheval, il est nécessaire d'examiner encore minutieusement les organes de la vision, de la circulation, de la respiration et de fixer son âge exact. La question du cornage se règle en dernier lieu, nous y reviendrons plus loin. Considérons encore d'un peu près les conditions dans lesquelles se trouve placé le praticien pour se livrer à ces différents examens dont l'importance ne saurait échapper à ceux qui font du cheval à un titre quelconque.

Lors de la présentation à la main, les organes de la vision peuvent déjà être observés quant à leur similitude; pour se

renseigner plus exactement, il faut si possible placer le sujet à l'entrée d'un box, face à l'extérieur et un peu en arrière du seuil de la porte pour que la lumière ne tombe pas directement sur les yeux à examiner. Leur volume est d'abord comparé, puis il faut se rendre compte du degré de convexité accusé par la cornée, de la netteté et de la sécheresse des paupières, de l'absence de sécrétions anormales, de la transparence et de la coloration des différents milieux, ainsi que de l'ouverture de l'iris. Ceci étant obtenu, le cheval est un peu repoussé en arrière et la porte du box fermée de façon à pouvoir continuer son examen en chambre noire. Au moyen d'une lampe électrique de poche, avec bonne lumière et bonne lentille dont l'emploi est aisé, l'œil est éclairé comme suit: Pour l'œil droit, la lampe est tenue de la main gauche, le bras étendu parallèlement à la tête, le jet de lumière éclaire l'œil d'arrière en avant, en relevant le bras on projette ensuite le faisceau lumineux de haut en bas, puis en abaissant le bras de dessous en-dessus et le ramenant ensuite en avant, l'œil se trouve éclairé d'avant en arrière. Avec un peu d'habitude, cette exploration se fait assez rapidement. Les trois images doivent être nettement visibles et suivre les déplacements de la lampe, aucun trouble n'apparaît nullepart si l'œil est sain. Il faut de plus s'assurer si la rétine est sensible à la lumière, en éclairant l'œil par éclipses ce qui provoque dans l'organe sain la dilatation et la contraction de la pupille. Ceci étant effectué on opère un contrôle supplémentaire au moyen de l'ophtalmoscope Badal, dont l'emploi est des plus facile soit à la lumière directe, soit, ce qui nous semble préférable, à la lumière de la lampe électrique. Ce contrôle permet de déceler le moindre trouble du globe oculaire et toute anomalie du fond de l'œil. Pour le gauche on agit de même, la lampe étant tenue de la main droite.

Cet exposé n'ayant pas pour but de traiter l'ophtalmoscopie vétérinaire en particulier, les intéressés pourront se renseigner utilement sur toute la question qu'elle comporte, en consultant le traité magistral d'ophtalmoscopie vétérinaire 2ème édition du Dr. E. Nicolas, vétérinaire Colonel de l'armée française.

Avec un cheval fait, sage, habitué à l'homme, surtout si le temps consacré à cet examen n'est pas forcément limité, il est aisé de l'exécuter; avec de jeunes chevaux mis pour la première fois à l'écurie ou de remontes qui viennent de subir une préparation pour la vente, il en est tout autrement. Parmi ces jeunes chevaux, certains sont absolument affolés, excités à

l'excès au moindre bruit ou mouvement fait dans leur voisinage, on ne peut les approcher sans qu'ils réagissent avec violence, soit par des coups de tête, soit en frappant des pieds de devant ou en se cabrant. Pupilles dilatées à l'extrême, secoués de tremblements nerveux, l'examen auquel on doit se livrer, n'est pas sans offrir des possibilités d'erreurs. Il est indiqué une fois le box fermé et dans une obscurité complète, d'agir avec prudence, de rester si possible en contact permanent avec eux de la main restée libre si l'on ne veut pas s'exposer à des accidents dont la gravité peut être, sinon mortelle, du moins très sérieuse. Un susurrement prolongé exécute les lèvres à demi-closes, retient l'attention du jeune cheval et a parfois la propriété de le tranquilliser.

Sitôt renseigné sur l'état de la vision, la porte du box étant rouverte, avant de faire passer la remonte à l'essai du cornage, les naseaux, la cavité buccale, l'auge demandent encore à être revus, puis tout ce qui se rattache aux maladies contagieuses. Le flanc doit alors être soumis à un examen attentif et aussi précis que les circonstances le permettent.

Les difficultés résultant de la préparation à la vente et la nature des chevaux que l'on a à examiner, se retrouvent de même ici. Le fait de se placer simplement à côté du jeune cheval, le met déjà en défiance; le plus souvent il ne vous quitte pas de l'œil un seul instant, prêt à détacher une ruade, les muscles abdominaux bandés comme un ressort, il retient sa respiration pendant un temps plus ou moins long pour la précipiter ensuite, de façon qu'il est fort malaisé d'en contrôler le rythme habituel, de manière absolument précise. La compression du larynx pour provoquer la toux et obtenir ainsi un renseignement précieux n'est pas toujours à recommander, elle donne souvent lieu à des défenses de la part du jeune cheval, aussi ce procédé est-il plutôt défavorable pour ce qui reste encore à élucider. Il ne faut pas omettre d'observer la coloration des muqueuses, puis l'adhérence de la peau aux tissus sous-jacents, dans les cas douteux, la température est aussi bonne à prendre pour assurer son diagnostic. Les conditions de vie du cheval, l'époque de l'année quand s'opère sa présentation, peuvent aussi influencer les renseignements obtenus à la suite de l'examen auquel on vient de le soumettre. Pendant la mauvaise saison, la longueur des poils augmente considérablement, de même leur épaisseur. Si cette particularité est favorable à la toilette pour améliorer un dos et permettre de figurer avantageusement la place de la

selle, — lors même que trop en arrière — pour augmenter le bout du devant en ayant soin d'incliner les panneaux à l'excès pour simuler une épaule parfaite, cette toison abondante n'en est pas moins défavorable à l'examen de détail des régions, puisqu'elle permet à nombre de tares et de défauts de s'y dissimuler.

Comme nous l'avons déjà vu, le poil d'hiver est favorable au marchand, une toilette savante lui permet de le conserver où cela semble nécessaire, soit pour améliorer une ligne des reins faible, pour étoffer la poitrine, le carré de derrière ou aussi pour renforcer l'ossature des membres. Il le fera disparaître par contre pour diminuer un abdomen par trop volumineux, pour affiner certaines régions et aussi pour bien marquer le contraste avec d'autres, que l'on aura voulu renforcer. La ligne oblique d'avant en arrière et vers le bas à la hauteur des coudes et celle en même direction et à même hauteur sur la jambe n'ont pas d'autre but. La tonte a aussi parfois la possibilité de régulariser un flanc douteux. Relatons aussi en passant que le poil d'hiver atténue le relief de certaines saillies osseuses laissant ainsi dans l'ombre des tares souvent importantes. En hiver encore, l'humidité permanente qui règne sur les paturages imbibe les poils des extrémités inférieures des membres provoquant à la longue un engorgement et une dermatite qui nuisent à la netteté et à la sécheresse désirables pour pouvoir se rendre compte de l'état des boulets et des paturons. Comme ce phénomène est passager, s'il n'est pas très accusé, il ne saurait provoquer, cause à refus, en pareil cas, il faut faire la part du feu en tenant néanmoins compte des expériences personnelles que l'on a pu faire à ce sujet.

Songer à revoir ensuite chaque cheval à l'écurie après lui avoir accordé un certain repos pour soumettre son flanc à un deuxième examen n'est pas réalisable, car les jeunes chevaux retournent immédiatement sur la prairie jusqu'au moment de leur expédition. Ceci est naturellement fort regrettable, vu que là seulement ils sont à même de retrouver la tranquillité nécessaire permettant aux diverses fonctions de l'organisme de se présenter sous leur véritable jour. Il est bon de se souvenir que parmi les remontes un nombre important n'a jamais séjourné à l'écurie avant la présentation à la commission de remonte, pendant des mois elles ont pu jouir du grand air dans une liberté complète. Il serait superflu d'insister pour relever combien ce séjour à la prairie a pu être favorable à la remise en état de celles qui peut-être avaient à parfaire une convalescence. Il

est par conséquent indiqué lors de leur examen, tout particulièrement pour celles de 5 ans et au-dessus, susceptibles d'avoir déjà accompli un travail de selle ou d'attelage avant d'être devenues la propriété du fournisseur, de s'assurer du mieux possible de l'intégrité absolue de leur appareil respiratoire. En effet rien ne s'oppose à ce que des symptômes d'emphysème pulmonaire puissent de ce fait s'être atténués ou même avoir complétement disparu. Rien d'impossible non plus à ce que cet état puisse alors échapper à un examen forcément rapide et souvent fort malaisé à exécuter. S'il est vrai qu'à l'épreuve du cornage qui a lieu ensuite, la constatation d'un essoufflement anormal puisse difficilement passer inaperçu, il n'en sera pas moins très indiqué de vouer à cet examen la meilleure attention réalisable en pareil cas.

A l'époque où les herbages sont plantureux, les jeunes chevaux prennent parfois un embonpoint exagéré ayant sa répercussion sur l'appareil respiratoire. Cette nourriture volumineuse et aqueuse, par conséquent peu concentrée, amollit les remontes, les prédispose à un essoufflement passager qu'il ne faut pas attribuer à une affection chronique du poumon; or si il est indiqué de se montrer intransigeant pour tout ce qui est de nature à déprécier gravement le sujet, il serait absolument injuste de le refuser en lui attribuant une affection qu'il ne possède pas.

A la présentation appartient encore l'art de savoir dissimuler momentanément un catarrhe nasal en voie d'évolution, après avoir pressé le larynx pour forcer le cheval à s'ébrouer, l'éponge aura pour tâche de nettoyer aussi haut que possible les naseaux, ce qui pour quelques instants suffit généralement pour masquer un jetage. La toux spontanée du cheval bronchiteux, lorsqu'elle se produit par accès sera attribuée, c'est certain, à l'eau de boisson que le cheval vient de prendre, ses lèvres encore mouillées sont là pour le confirmer; s'il subsiste un doute à une excuse pareille donnée par le vendeur, l'examen des conjonctives, le rythme du cœur et surtout la prise de la température s'imposeront.

L'état du cœur doit nécessairement être contrôlé chez chaque remonte, non pas que la tâche ait pour but de poser un diagnostic précis sur l'état pathologique qui peut affecter cet organe vital, cela ne serait guère praticable dans la plupart des cas car les conditions pour procéder à une bonne auscultation sont pour ainsi dire des plus difficiles à réaliser pour les mêmes raisons que nous avons déjà rencontrées chez la remonte

présentée pour la vente. L'important est de n'accepter aucun cheval dont le cœur ne paraît pas entièrement en ordre, ceci est une condition qui ne doit souffrir aucune exception. Nos remontes devant être mises en voyage dès que les achats sont terminés, il est évident que tout cheval dont le cœur semble suspect, ne saurait entreprendre un tel voyage sans être menacé de nombreuses possibilités d'avaries; trajets effectués en wagons ouverts par n'importe quel temps, traversées dans des cales où les conditions hygiéniques laissent à désirer et où l'encombrement place les sujets les plus faibles en mauvaise posture par rapport à ceux qui sont forts et vigoureux; stationnements dans des écuries dont la propreté est relative, ces causes diverses sont toutes de nature à menacer le bon fonctionnement du cœur. Qu'il s'agisse d'hypertrophie ou de dilatation, de palpitations anormales ou d'intermittences, de peri- ou d'endocardites chroniques, d'altérations valvulaires plus ou moins prononcées cela est indifférent, puisqu'il y a indication à refuser à ce moment tout cheval dont les battements du cœur peuvent paraître suspects. Si l'état dans lequel se trouve le jeune cheval n'est que passager, nullepart ailleurs, il ne se trouvera mieux que sur les paturages où il a vécu jusqu'alors pour parfaire sa convalescence. Guéri il sera représenté à son heure et dans ce cas rien ne s'opposera plus à son acceptation.

Le contrôle du cœur à la main peut se faire au moment même où l'on examine le flanc, si le cheval est tranquille et confiant, si ce n'est pas le cas, on doit y procéder une fois renseigné sur la respiration. L'auscultation directe à l'oreille n'est le plus souvent pas praticable, l'accoutumance de ces jeunes chevaux à l'homme étant encore très rudimentaire, en la risquant, il y aurait bien des chances d'être bousculé sinon frappé, mais encore on y gagnerait la certitude, de se contaminer de dartres, dont ces jeunes chevaux sont très souvent affectés. Ceci n'a rien d'anormal, les soins de pansage n'existant pour ainsi dire pas du tout aussi longtemps que les chevaux sont à la prairie.

Une autre particularité qu'il est bon de connaître c'est la fraude qui a trait à l'âge des remontes présentées. Pour vieillir le trop jeune cheval, les incisives, pinces et mitoyennes de lait sont arrachées, puis pour mettre à nu les dents de remplacement le plus rapidement possible, leur gencive en sera cautérisée au fer rouge, la preuve d'une telle supercherie s'affirme ensuite sur les dents de remplacement en ce que leur table dentaire se

trouve soumise à une usure plus rapide qu'à l'état normal, ceci pour deux raisons; la première résulte de l'évolution hâtive de la dent dont la substance n'a pu acquérir encore la dureté nécessaire, la seconde provient de ce que les nouvelles dents de remplacement, pinces, doivent effectuer seules la préhension des aliments alors que les mitoyennes de lait, si elles n'avaient pas été arrachées, auraient pu y coopérer. Cette usure anormale de la table dentaire peut être prouvée facilement; nombreux sont en effet les chevaux dont les coins ont à peine percé la gencive, alors que les pinces inférieures sont déjà entièrement rasées et marquent par conséquent 6 ans.

Quand au contraire il s'agit de rajeunir un cheval de 8 ans pour essayer de le présenter comme remonte, la queue d'hirondelle des coins supérieurs, en sera simplement nivelée à la râpe à hauteur de la table dentaire, les traces de cette supercherie sont facilement reconnaissables par les traits du grain de la râpe sur le plan nivelé, en outre l'inclinaison de la dent vue de profil ne permet aucun doute.

Il n'en reste pas moins vrai que ces procédés délictueux et qu'il est absolument impossible de chercher à faire abandonner prêtent à discussions avec les fournisseurs suivant que dans l'un ou l'autre cas ils ont intérêt à défendre leur point de vue.

Avoir bien en mémoire les renseignements que sont à même de fournir les dents comme leur table, permettra toujours d'affirmer „le cheval marque tel âge", se garder par conséquent de dire „à tel âge"; ceci suffira pour clôre ainsi une discussion souvent oiseuse, d'autres renseignements pour assurer son opinion pourront encore être fournis par l'état général du sujet, sa condition, sa robe, la netteté plus ou moins parfaite de ses membres.

Quant à l'épreuve du cornage elle peut s'effectuer de deux manières. Dans le nord muni d'un caveçon le cheval qui y est soumis est longé dans un manège circulaire à l'allure du galop, monté ou non. Chassé avec la chambrière pour activer l'allure, elle est maintenue au galop pendant quelques minutes, puis le cheval est arrêté aussi court que possible afin de pouvoir se rendre compte si le rythme respiratoire est exempt de tout bruit anormal. Dans le sud un autre procédé consiste à placer au membre antérieur gauche du cheval à examiner, un entravon trousse-pied, puis de forcer la remonte à marcher ainsi à l'allure la plus rapide possible sur une distance de 200 mètres environ retour compris. Poussé à la chambrière, cette allure réclame du

cheval un effort assez considérable, l'essoufflement qui en résulte au retour permet de se rendre compte si le sujet est corneur ou non.

Le moyen généralement employé sur les foires en Irlande pour cet examen est le suivant, non pas qu'il soit préférable à ceux que nous utilisons mais bien parce qu'il n'est pas toujours possible de les mettre en pratique sur une foire ou un marché. Le cheval placé parallèlement à une paroi, est maintenu en place par un aide; pour le soumettre à l'épreuve du cornage, on s'approche de lui muni d'une cravache en veillant à ce qu'il puisse s'en rendre compte. Arrivé à hauteur de l'épaule gauche, le cheval est cinglé d'un coup de cravache donné rapidement sur le flanc gauche de bas en haut, l'aide devant s'efforcer à ce que la remonte ne puisse fuir en avant sitôt après avoir reçu le coup. Les chevaux corneurs laissent à ce moment perçevoir le bruit caractéristique du cornage dans l'expiration et l'inspiration qui suivent immédiatement le coup de cravache.

Pour tous les examens que nous venons de passer en revue, il faut y mettre un certain doigté, il faut de plus toujours avoir en mémoire que l'on a devant soi un jeune cheval encore inaccoutumé au voisinage de l'homme, par conséquent craintif sinon défiant. Pour procéder à ces différents examens, il est recommandable de se coiffer d'un chapeau de couleur foncée en feutre dur, ceci pouvant être un sage préservatif pour atténuer dans la mesure du possible un coup de sabot toujours à prévoir, lorsque l'examen a lieu en chambre noire. Les vêtements seront aussi de teinte plutôt foncée. Pour éviter les lésions provoquées par les pièces du licol dans les mouvements intempestifs auxquels peut se livrer le cheval ou celles résultant des ongles douteux de l'aide chargé de présenter la remonte et qui sont toujours dangereuses vu les infections dont elles peuvent être l'origine, il est prudent de se ganter de peau solide, tout en étant le plus souple possible. Eviter de se placer entièrement de face en approchant du cheval à examiner, les coups auxquels on reste constamment exposés, seront ainsi rendus moins dangereux puisqu'ils ne porteront pas directement sur l'abdomen.

Il ne faut pas confondre prudence et crainte, si la première est indiquée, tout spécialement si l'on a à examiner un lot nombreux de remontes dans les conditions que nous avons relatées, la seconde par contre ne saurait être de mise, car elle rendrait tout travail utile impossible.

Dans le commerce des chevaux, la fraude comme nous le

savons, joue un très grand rôle, s'il est juste et indiqué de faire confiance au fournisseur aussi longtemps que l'on possède la certitude que son honnêteté est de bon aloi, il en devient tout autrement, lorsqu'on a des raisons pour la suspecter. Il est évident que l'on ne saurait assimiler nos grands fournisseurs à de simples petits maquignons, qui faisant flèche de tout bois, cherchent à réaliser le plus grand bénéfice sur un seul cheval. Pour les premiers leur bénéfice se réalise sur l'ensemble de la fourniture qui embrasse souvent un nombre important de chevaux. De ceci découle que la moyenne des chevaux présentés doit être aussi égale que possible, les exceptions en plus ou en moins, seront réduites au minimum le plus restreint.

Ne pas avoir de prétentions exagérées et vouloir trouver pour un prix minime un cheval de grand prix doit toujours être une considération qu'il est bon d'avoir présente à la mémoire, de même la certitude que pour le fournisseur la bonne marche de son commerce, n'est pas réalisable sans de grands frais.

Pour terminer, relatons encore que des différents chevaux importés jusqu'ici par l'armée, on peut en déduire ce qui suit:

Les chevaux français.

Lors des concours hippiques de l'an dernier, vous avez pu, messieurs, vous rendre compte de la diversité présentée par les types des chevaux français. Si malgré leur manque d'uniformité, ils furent les grands vainqueurs à Genève par exemple, il faut avant tout attribuer leurs succès à ce que les uns comme les autres furent le résultat d'une sélection opérée sur un nombre considérable de chevaux d'armée, ce qui est pour nous impossible avec nos effectifs réduits et notre seul type de cheval de troupe propre au dragon d'une cavalerie de milices, c'est-à-dire cheval à deux usages, impliquant pour lui l'obligation d'avoir de la masse et ensuite seulement le sang. En France où les cavaliers sont cuirassiers, dragons, hussards et chasseurs, il est plus facile de puiser dans les chevaux très près du sang, sinon de pur-sang, dont certains font de remarquables chevaux de concours.

Les essais que nous avons fait en son temps avec les chevaux français n'ont porté que sur la remonte anglo-normande, tout ce qui rentrait dans la catégorie des chevaux tout à fait près du sang, ou dans les légers, ne pouvait entrer en ligne de compte pour les motifs relatés ci-dessus. Or ces essais ne furent pas assez favorables pour nous permettre de les continuer, ces chevaux exigeaient un temps fort long pour leur entier dévelop-

pement, leur acclimatation s'est démontrée assez souvent difficile, leur endurance laissait à désirer, de même leur habileté dans notre terrain fort découpé et accidenté. Ces inconvénients se sont encore accentués lorsque dans l'élevage normand, le pur-sang anglais ou du moins les reproducteurs accusant avec lui une intime parenté sont devenus à la mode.

Choisis parmi des trotteurs desquels on réclamait un train de plus en plus rapide sur les hippodromes, ces chevaux finirent par accuser beaucoup trop de sang pour le service auquel nous les utilisons.

Si cette tendance à infuser toujours plus de sang dans une race a permis de créer de grands chevaux rapides, elle en a aussi, il faut le reconnaître, changé le type; en les affinant toujours plus, ils sont devenus pour nous inutilisables comme chevaux de dragons ou chevaux de régie.

Parmi ceux importés comme reproducteurs chez nous et pour n'en citer que quelques uns, rappelons l'influence néfaste des Passerat, Rédinec, Pédant, Odin, Pensez-y, Osmann II, Qui-vive. Tout ce qui avait été créé d'heureux avec les étalons restés dans le modèle de l'ancien anglo-normand, comme les Tabar, Imprévu, Gisors, Kronprinz, Oranger, Quipos, Quinta, Orfa, fut anéanti.

Les chevaux hongrois accusent trop peu de masse, ils disparaissent sous nos lourds paquetages et souffrent sous le poids de nos cavaliers qui ont une tendance marquée à prendre rapidement du poids, ils sont de plus trop légers pour le service d'attelage ou celui de l'agriculture, leur nervosité est souvent excessive.

Les chevaux espagnols sont trop petits, leurs allures sont fréquemment défectueuses, leurs jarrets prédisposés aux éparvins et aux boiteries qui en résultent; sujets de plus à de nombreuses affections oculaires, ils sont inaptes à remonter notre cavalerie.

Les chevaux allemands sont les seuls qui nous aient rendus des services très appréciables, ils conviennent fort bien à nos cavaliers tout particulièrement à cause de leur caractère facile et de leurs excellentes qualités comme chevaux d'attelage plutôt que comme chevaux de selle. Leur acclimatation longue et laborieuse, n'est pas exempte de mécomptes, ces chevaux ont aussi une prédisposition marquée à devenir trop grands ce qui les rend parfois malhabiles dans le terrain. Avant la guerre mondiale, ils formaient la moitié de l'effectif de nos escadrons, choisis dans les types du Holstein, du Kehdingen, du Hanovrien,

ils jouissent encore chez de nombreux dragons d'une faveur marquée. A deux reprises des essais furent tentés pour en importer à nouveau, mais sans grand succès. Non seulement l'Allemagne épuisée par la guerre doit reconstituer son élevage chevalin et ne peut encore songer à en exporter en nombre suffisant, mais de plus leur prix de revient reste sensiblement supérieur à celui des chevaux irlandais.

Pendant la guerre mondiale, les achats devenus de plus en plus difficiles sur le vieux continent vu l'accaparement par les belligérants de tout le matériel apte à rendre aux armées un service quelconque, la Suisse se trouva dans l'obligation, comme du reste la France et l'Angleterre, d'aller chercher en Amérique du Nord, les moyens de remonter ses effectifs.

La mission d'effectuer les achats nécessaires à notre cavalerie, fut confiée par le Département militaire fédéral au Dr. Emil Bachofen, colonel de cavalerie et vétérinaire, Président de la commission de remonte comme nous l'avons déjà dit précédemment.

A cet effet, il prit ses quartiers à Chicago où grâce à ses connaissances étendues en matière hippique et en affaires commerciales, il a su mener à pied-d'œuvre de façon distinguée la mission fort difficile dont il avait assumé la responsabilité. Non seulement le travail considérable qu'il a effectué alors, mais aussi les difficultés qui lui furent suscitées par les commissions d'achats étrangères, ont eu malheureusement une répercussion fâcheuse sur son état de santé. Pendant plus de deux ans, continuellement sur la brèche, il s'est dépensé là-bas sans ménagements aucuns, aussi lorsqu'il est rentré au pays, sa mission brillamment accomplie pour le bien de la patrie, tous ses amis furent affligés de constater combien la santé de cet excellent officier était gravement atteinte. Une amélioration passagère leur avait fait espérer que sa robuste constitution lui permettrait de surmonter cette crise fâcheuse, malheureusement atteint dans ses œuvres vives, son mal l'a emporté, subitement et sans qu'il puisse prévoir ce départ prématuré à Noël 1920.

Les chevaux de provenance des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, bien que formant un matériel assez varié, nous ont rendus de bons services. Les défauts propres à ces chevaux furent parfois des affections oculaires (fluxion périodique et ses conséquences), ils se rapportent aussi à des sabots défectueux et à des vices de caractère soit à la selle soit à l'attelage. Ces chevaux furent la cause de la réapparition de la morve, affection qui

depuis longtemps avait entièrement disparu de nos effectifs; grâce aux mesures énergiques prises alors, cette infection grave fut tarie radicalement en fort peu de temps.

Somme toute, de tous les chevaux importés au titre de „remplacement" pour la cavalerie pendant la période des hostilités, les chevaux américains furent certainement les meilleurs. Apparentés la plupart avec le cheval irlandais, ils ont pu sans inconvénients être incorporés dans nos différentes unités. S'ils n'accusaient pas à titre égal les qualités de ce dernier, nous devons néanmoins nous estimer fort heureux d'avoir pu nous en assurer le nombre nécessaire à nos besoins, alors que toutes les sources d'achat habituelles étaient taries. Leur acclimatation s'est opérée sans de trop grandes difficultés si l'on tient compte des nombreuses causes d'avaries auxquelles ils furent exposés par leur long voyage d'importation.

Les chevaux irlandais sont énergiques, endurants, fort habiles dans le terrain aux trois allures, ils se prêtent aisément au service de la selle comme à celui du trait. Sobres, rustiques, par conséquent d'un entretien facile, ils conviennent bien à la majorité de nos cavaliers lorsque leur acclimatation est terminée et s'est effectuée sans laisser de suites fâcheuses. La longévité de ce cheval peut aussi être considérée comme supérieure à la moyenne. Ces avantages nous autorisent à le considérer comme représentant à l'heure actuelle, la qualification la meilleure pour le service qu'il est appelé à rendre chez nous, tout en étant aussi le moins cher.

Pour illustrer le mieux, la place réelle représentée pour notre cavalerie par le cheval irlandais, nous ne saurions mieux faire que de rappeler au souvenir de ceux qui ont eu l'occasion d'y assister, le retour des manœuvres de la 2ème brigade de cavalerie accompagnée d'un groupe de dragons, lorsqu'en automne 1927 elle a défilé dans les rues de Berne en colonnes par pelotons.

Ce fut à notre avis une démonstration évidente que le cheval irlandais dans le type acheté actuellement, représente bien le spécimen de cheval d'armes le mieux approprié pour une cavalerie de milices ayant une tâche pareille à celle dévolue à la nôtre.

L'homogénéité dans le type comme le modèle était frappant; même sang, même entrain, mêmes allures se révélaient pour chaque cheval; après les dures manœuvres qui venaient de se terminer, ces chevaux dont l'entraînement sous le cavalier s'était accompli de façon progressive, accusaient une condition parfaite, ce fut un spectacle dont ne pouvaient se lasser même

les plus indifférents. Que l'on veuille bien songer en outre que les crédits accordés pour les achats restent dans des limites fort avantageuses si l'on considère les prix du marché mondial et que nulle part ailleurs il ne serait possible, de nous remonter à meilleur compte.

Parvenu au terme de cette causerie, si pour tous les cavaliers au courant des particularités propres à la jeune remonte, elle n'a fait que confirmer ce qu'ils savaient déjà, je m'excuse de la répétition à laquelle cet exposé les aura astreint, pour ceux de nos camarades peut-être non encore entièrement initiés aux circonstances relatives à l'achat du cheval étranger et à celui d'armes en particulier, je m'estimerai très heureux s'ils ont pu lui trouver quelque intérêt; je reste en outre volontiers à leur entière disposition pour toute communication et renseignements se rattachant à ce domaine s'ils le jugent utile.

Veuillez de plus, messieurs, m'excuser d'avoir peut-être involontairement abusé de votre patience.

Erfahrungen aus der Schweinezucht.

Vortrag von Tierarzt Jos. Müller, Ruswil (gehalten am 1. Tierzuchtkurs der Gesellschaft Schweiz. Tierärzte in Langenthal am 18. März 1929).

Auch heute noch wird leider von seiten der Tierärzte in der Praxis der Behandlung der Schweine allgemein zu wenig Beachtung geschenkt, obschon das Tätigkeitsfeld des Tierarztes durch Überproduktion im eigenen Stande einerseits und durch illoyale Konkurrenz von Kurpfuschern und gewissen Apothekern andererseits stark eingeengt wird.

Wohl werden die Infektionskrankheiten, wie Schweineseuche und Rotlauf gewissenhaft festgestellt und soweit möglich behandelt; mit vielen anderweitigen Erkrankungen befasst man sich meistenteils nicht gerne. Für viele Schweinekrankheiten sind gar keine wirksamen Behandlungsmethoden bekannt; selbst die Lehrbücher schweigen sich grösstenteils darüber aus.

Und doch ist die Schweinepraxis nicht nur dankbar, sondern auch lukrativ. Trotz ihrer sprichwörtlichen Störrigkeit lassen sich auch die Schweine behandeln; allerdings sind die Behandlungsmethoden anders als beim Pferd und beim Rind. Ich kenne keine Tiergattung, die für eine richtige Diät dankbarer wäre als das Schwein, und kein Tier reagiert auf eine Behandlung sicherer und schneller als das Schwein.